



64, Grande Rue – La Maison du Pape
Grande Gargouille – 05100 Briançon
Tél. : 04 92 20 15 09 – Fax : 04 92 20 02 05
hautes-alpes.skidefond@wanadoo.fr
www.skinordique.eu
Siret : 340 093 111 00029

**Compte rendu
Conseil d'Administration
Vendredi 13 mai 2011
Vallouise**

Synthèse

P	Sujets
2	Election du Bureau directeur
2	Etude des dossiers de demandes d'aides financières
3	Bilan de saison (financier)
4	Bilan de saison (journées skieurs)
6	Assemblée générale : Mardi 7 juin 2011 dans les locaux du Conseil Général à Gap (Place Saint Arnoux) à 15 h.
6	Liste présents, excusés, absents

1/ Election du Bureau directeur, 12 membres

Tableau I

	Nom Prénom	Fonction	Structures/Mandat
1	PONCET Jean Louis	Président	Conseiller Général du canton du Queyras
2	HERMITTE Guy	1 er Vice président	Maire de Montgenèvre
3	CRET Xavier	2 eme Vice président	Conseiller Général du canton de La Grave
4	ROSTAING Gilles	Trésorier	Directeur Station Gap Bayard
5	BORDET Jacques	Trésorier adjoint	Conseiller municipal de Névache
6	ARNERA Frédéric	Secrétaire	Représentant le Maire d'Arvieux
7	OCANA Joëlle	Secrétaire adjoint	Maire d'Abriès
8	DENIS Pierre	Membre	Conseiller Général du canton de L'Argentière la Bessée
9	FARDELLA Alain	Membre	Conseiller Général du canton de Monêtier les Bains
10	MEISSIMILY Jean	Membre	Adjoint au de Maire de Ceillac
11	ROUX Henri Gabriel	Membre	Représentant le Maire de Villard Saint Pancrace
12	JEANNE Alain	Membre	Adjoint au Maire de Vallouise

1-2 Signature sur les comptes de l'association

La Signature sur les comptes de l'association est attribuée à l'unanimité aux personnes suivantes :

- M. PONCET Jean Louis, toutes opérations
- M. ROSTAING Gilles, toutes opérations
- M. CRET Xavier, renouvellement toutes opérations
- M. BOTTA Jean Lou, renouvellement

2/ Etude des dossiers de demandes d'aides financières

2-1 Subvention aux collectivités (fonds Conseil Général des Hautes Alpes)

Liste des projets retenus et proposés au Conseil Général des Hautes Alpes

Tableau II

	Maître d'ouvrage	Opérations		
		Nature	Montant du projet	Montant proposé le 13mai 2011
1	Ancelle (Commune d')	Construction de 3 passerelles	50 000 €	25 000 €
2	Ancelle (Commune d')	Signalétique et balisage du site	9 600 €	4 800 €
3	Ancelle (Commune d')	Travaux sur pistes	3 000 €	1 500 €
4	Ancelle (Commune d')	Acquisition d'un engin de damage	150 000 €	30 000 €
5	Ancelle (Commune d')	Acquisition d'un engin de damage léger	7 500 €	1 500 €
6	Ancelle (Commune d')	Acquisition de matériel de secours (radio)	700 €	350 €
7	Ancelle (Commune d')	Signalétique départ (totem)	1 000 €	500 €
8	Névache (Cne)	Travaux sur pistes	34 925 €	17 463 €
9	Névache (Cne)	Parcours pédestre hivernal	5 880 €	2 490 €
10	Pays des Ecrins (Com Com)	Signalétique du site	4 500 €	2 250 €
11	Pays des Ecrins (Com Com)	Achat de matériel de sécurité et de secours	3 500 €	1 750 €
12	Pays des Ecrins (Com Com)	Signalétique routière et d'accueil	21 600 €	10 800 €
13	Queyras (Com Com)	Signalétique et balisage du site	6 000 €	3 000 €
14	Réallon (Commune de)	Achat d'une dameuse	56 500 €	22 600 €
15	Serre Chevalier (sivm)	Achat d'une dameuse	130 000 €	30 000 €
16	Serre Chevalier (sivm)	Construction d'une passerelle	5 000 €	2 500 €
17	Val Clarée (Sivom)	Travaux d'élargissement d'une passerelle	3 494 €	1 747 €
18	Val Clarée (Sivom)	Signalétique du site et des pistes de ski de fond	7 000 €	3 500 €
19	Valgaudemar (Com Com)	Matériel de secours	2 984 €	1 492 €
20	Valgaudemar (Com Com)	Engin de damage léger	10 500 €	4 200 €
21	Valgaudemar (Com Com)	Travaux sur pistes	19 908 €	9 954 €

2-2 Club de ski : compétition

Tableau III

Intitulé	Objet	Montant
Etoile sportive valloisienne	Achat matériel de compétition	2 800 €
Les Trolls ski club	Achat matériel de compétition	700 €
Ski Club Dévoluy	Achat matériel de compétition	300 €
Ski Club Edelweiss	Achat matériel de compétition	2 500 €
Ski Club Montgenèvre-Val Clarée	Achat matériel de compétition	2 600 €
Ski Club Nordique Gap Bayard	Achat matériel de compétition	3 700 €
Ski Club Orres Crévoux Embrun	Achat matériel de compétition	1 600 €
Ski Club Queyras	Achat matériel de compétition	2 700 €
Ski Club Serre Chevalier	Achat matériel de compétition	2 700 €
	Total	19 600 €

2-3 Structures et gestionnaires recevant les scolaires ou/et fournissant du matériel

Tableau IV

Intitulé	Objet	Montant
Office municipal des sports de Briançon	Achat de matériel favorisant la pratique du ski scolaire	2 200 €
Hautes Alpes Ski de Fond (Crévoux et Cervières)	Achat de matériel favorisant la pratique du ski scolaire	1 800 €
Dévoluy (com. com. au Festre)	Achat de matériel favorisant la pratique du ski scolaire	500 €
Gap Bayard (Station de)	Achat de matériel favorisant la pratique du ski scolaire	3 800 €
Queyras (Foyer de ski de fond du)	Achat de matériel favorisant la pratique du ski scolaire	1 925 €
Serre Chevalier (ski de club de)	Achat de matériel favorisant la pratique du ski scolaire	800 €
Val Clarée (ski de club de)	Achat de matériel favorisant la pratique du ski scolaire	550 €
Association Neige et Montagne Champoléon	Achat de matériel favorisant la pratique du ski scolaire	600 €
	Total	12 175 €

2-4 Subvention aux organisateurs d'animations

Sur les fonds propres de Hautes Alpes Ski de Fond

Tableau V

	Organisme	Nature de l'opération	Montant de l'opération	Montant accordé
1	Comité des animations nordiques Val Clarée Montgenèvre	Challenge des nocturnes nordiques	7 060 €	450 €
2	Commune de Villard saint Pancrace	Animations extra scolaire	5 000 €	450 €

3/ Bilan de saison (information)

Tableau VI

	Site	Saison 10/11	Saison 09/10	%/n-1
1	Ancelle	2 415 €	24 470,00 €	-90%
2	Cervièrès	45 876 €	32 816,00 €	40%
3	Crévoux	54 041 €	48 732,00 €	11%
5	Dévoluy	5 170 €	39 087,00 €	-87%
6	Gap Bayard	71 514 €	107 214,50 €	-33%
7	Haut Champsaur	11 391 €	20 010,00 €	-43%
8	La Grave Villard d'Arène	7 621 €	7 382,00 €	3%
9	Montgenèvre	28 111 €	21 418,00 €	31%
10	Névache	57 161 €	52 100,00 €	10%
11	Queyras	135 964 €	125 323,50 €	8%
12	Réallon	4 948 €	6 296,50 €	-21%
13	Serre Chevalier	70 734 €	71 345,00 €	-1%
14	Val des prés - les alberts	58 610 €	54 898,00 €	7%
15	Valgaudemar	1 194 €	2 799,00 €	-57%
16	Vallouise Puy saint Vincent	42 194 €	46 922,50 €	-10%
17	Villard saint Pancrace	14 243 €	17 894,00 €	-20%
18	z. Climatisme - Briançon	2 196 €	3 214,00 €	-32%
	Hautes Alpes	613 382 €	681 922,00 €	-10%
19	Allos le seignus	116 €	1 280,00 €	-91%
20	Col du fanget (seyne les alpes)	402 €	€	

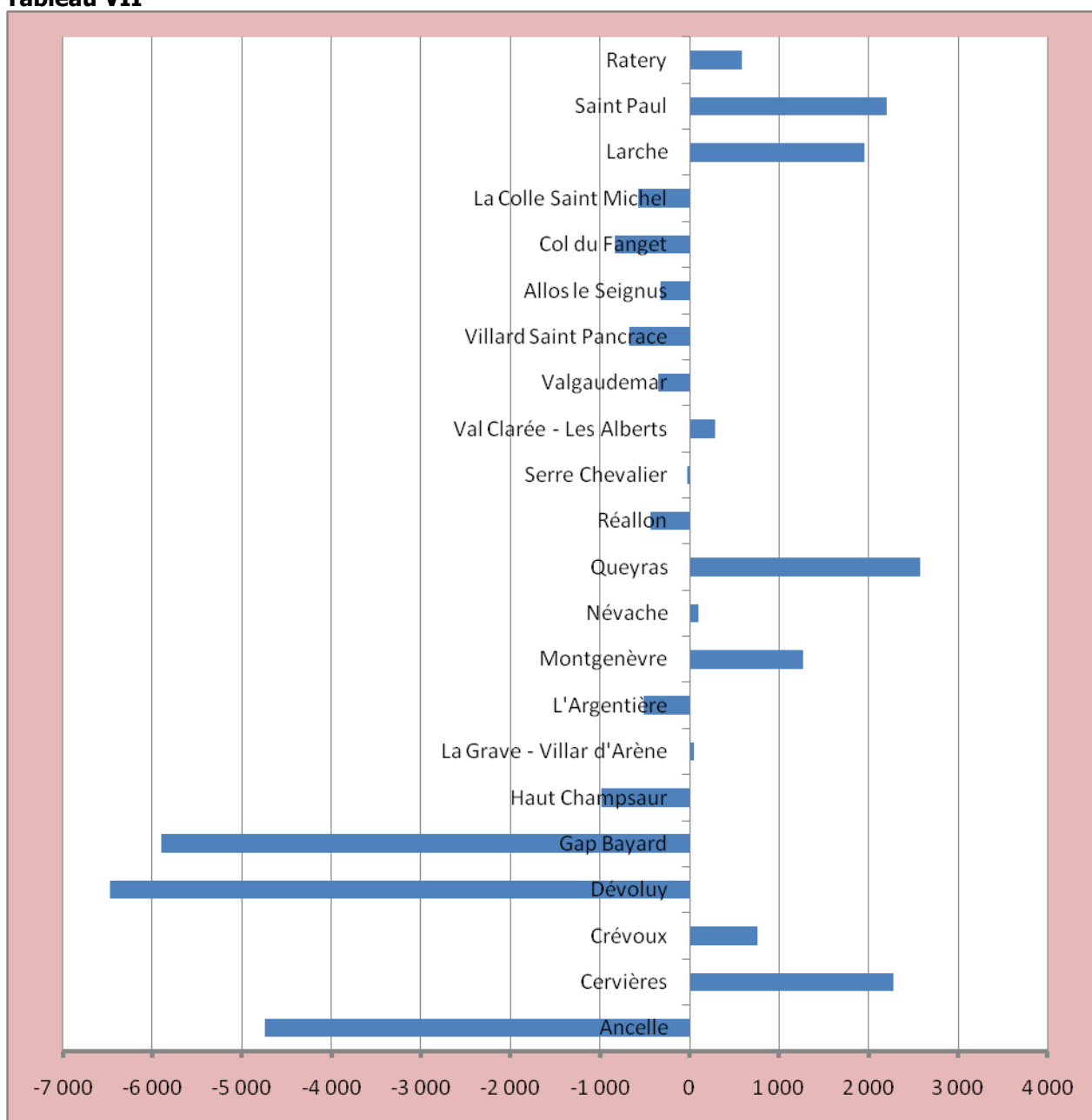
21	Colmars Ratery	9 197 €	5 206,50 €	77%
22	La Colle Saint Michel	3 470 €	6 063,00 €	-43%
23	Larche	19 950 €	9 812,00 €	103%
24	Saint paul sur ubaye	5 530 €		
25	Alpes de Haute Provence	38 664 €	22 361,50 €	73%

Chiffre d'affaire : -10% pur le 05, +79 % pour le 04.

Journées skieurs : -10 % pour le 05 soit -11 739 JS. La perte en journées skieurs des sites mal enneigés s'élève à 19 552 (sur N-1), + 31 % pour le 04.

La part de titre saison représente cette saison 42 % du chiffre d'affaire au lieu de 36 % l'an dernier.

Tableau VII



4/ Conventions diverses

4-1 Conseil Général des Alpes de Haute Provence (annexe 3)

La « convention triennale d'objectifs » arrive à terme cette année, il convient de la renouveler. L'objet de la convention est : « de définir les relations et les règles partenariales entre le Département et l'Association, dans le cadre de la gestion, du développement et de la promotion de la filière nordique des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes. »

Décision

Il convient d'autoriser le Président à signer une convention triennale d'objectifs avec le Président du Conseil Général des Alpes de Haute Provence. Cette convention permet de définir les relations et les règles partenariales entre le Département et l'Association, dans le cadre de la gestion, du développement et de la promotion de la filière nordique des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes.

4-2 Biathlon

Pour disposer de plus de matériel de Biathlon lors des animations Festinordic nous devons acquérir des carabines lasers. Pour en diminuer le cout nous les achetons en partenariat avec des clubs ou Ecole de ski. Il faut préciser dans une convention comment s'organise l'utilisation et la gestion de ces matériels. Le cout d'un équipement est de 700 €. Hautes Alpes Ski de Fond l'utilise 12 fois par hiver. Depuis 4 ans nous avons une carabine en commun avec l'ESF de Névache. Pour mieux organiser le Festinordic il nous en faut 2 supplémentaires. Le club de l'Edelweiss et la Station de Gap Bayard sont intéressés par un partage à 50/50 des frais et d'une utilisation partagée.

Décision

Il convient d'autoriser le Président à signer les dites conventions qui préciseront les durées d'utilisation par hiver, la répartition des frais d'entretien (50/50), le montant de l'achat et la répartition de celui-ci (50/50).

Ces conventions seront établies indépendamment entre Hautes Alpes Ski de Fond et :

- ESF de Névache
- Association Sportive Edelweiss
- Station Gap Bayard

4-3 Agent développeur « Public Jeune » (annexe 4)

Comme suite au travail engagé depuis de nombreuses années avec l'Inspection académique et les Centres d'enseignement du ski, Hautes Alpes Ski de Fond a posé les conditions d'une politique de développement des activités nordiques en direction du « Public Jeune ». Dans le prolongement du Forum de juin 2010 à Gap un dossier fixant les objectifs et les moyens a vu le jour.

La base de l'action s'appuie sur la création d'un poste d'agent « développeur des activités nordiques en direction du «Public Jeune ». Le financement total de ce poste est désormais acquis et le recrutement aura lieu pour une prise de fonction début août.

Cette action nécessite un partenariat étroit avec le Comité Départemental de ski et l'Inspection académique car le poste sera affecté pour des actions impliquant ces structures. Il convient donc d'établir une convention avec chacun de ces organismes. Son contenu précisera les modalités d'intervention de l'agent.

Décision

Il convient d'autoriser le Président à signer les dites conventions qui préciseront le contenu des tâches à accomplir, les objectifs à atteindre, les modalités d'évaluation de l'action conduite par l'agent.

Par ailleurs la convention précisera les modalités financières associées :

- Salaire payé par Hautes Alpes Ski de Fond.
- Déplacement et frais associés pris en charge par le partenaire.

Ces conventions seront établies indépendamment entre Hautes Alpes Ski de Fond et :

- Inspection académique des Hautes Alpes
- Comité Départemental de Ski

4-4 Vente de produits tout compris (voir annexe 5)

Pour aller au bout de notre démarche de promotion, construction d'offre, nous devons trouver une solution qui permettent aux sites (gestionnaires, collectivités) qui construisent des offres touristiques de pouvoir mettre en marché ces offres. Pour cela il faut disposer d'un « agrément tourisme » ou bien être affilié à une structure en possédant un et pouvant en faire bénéficier ses adhérents. L'ANCEF possède un outil de ce style aussi l'adhésion de Hautes Alpes Ski de Fond à l'ANCEF permettrait aux sites d'aller jusqu'à l'acte de vente en autonomie et tout en construisant des offres complètement spécifiques, par exemple :

- Cœur de femmes à Villard saint Pancrace
- Gap Bayard au Féminin
- "Autour de Neige Pour Tous"
- Journée de la Randonnée Nordique

Dans chaque cas il ne s'agit pas de volumes important mais la possibilité pour les sites de proposer des offres « achetables ». Il conviendra de prendre attache de notre comptable pour tout ce qui touche à la fiscalité de ces opérations.

Décision

Il convient d'autoriser le Président à signer une convention qui précisera les conditions du partenariat avec L'ANCEF.

5/ Proposition de la création d'un fonds de secours

Le Maire de Montgenèvre rappelle sa proposition de création d'un Fonds de Secours. Il est convenu qu'en préalable à la prochaine assemblée générale un Conseil d'Administration aura lieu une heure avant sur ce seul sujet. Entre temps les administrateurs auront reçu un document de travail sur lequel ils pourront se prononcer, travailler, amender...

6/ Date et lieu de l'assemblée générale de printemps

Mardi 7 juin 2011 dans les locaux du Conseil Général à Gap (Place Saint Arnoux) à 15 h.

Ordre du jour : Elections des représentants des sites nordiques, des collectivités. Vote tarif 2012/2013.

Liste des présents, excusés, pouvoirs

	Nom Prénom	Fonction	Emargement
1	André Philippe	Com Com du Haut Champsaur	Absent
2	Arnera Frédéric	Représente la Commune d'Arvioux	Excusé représenté par le Maire d'Arvioux
3	Bernard Jean Marie	Conseiller Général du canton du Dévoluy	Absent
4	Bordet Jacques	Commune de Névache	Présent
5	Briant Emmanuel	CDT	Excusé
6	Cret Xavier	Conseiller Général du canton de Villar d'Arène	Présent
7	Denis Pierre	Conseiller Général du canton de L'Argentière la Bessée	Présent
8	Ducurtil Thierry	Maire de Cervières	Absent
9	Fardella Alain	Conseiller Général du canton de Monétier les Bains	Présent
10	Fine Claudine	Commune de la Salle les Alpes	Excusé pouvoir à Valla Christine
11	Fromm Gérard	Conseiller Général du canton de Briançon Nord	Absent
12	Gentil Gérard	Structure d'hébergement de ski de fond	Absent
13	Granier Max	Maire de Larche	Excusé
14	Hermitte Guy	Président du SIVOM ValClarée	Présent
15	Hoff Jean Christophe	Représente la Commune de Montgenèvre	Excusé
16	Icart Thierry	Ecole du Ski Français	Présent
17	Ignesti Guy	Commune de Crévoux	Présent
18	Jeanne Alain	Commune de Vallouise	Excusé, pouvoir au Maire de Vallouise
19	Martin Christophe	SIVM de Serre Chevalier	Présent
20	Meissimily Jean	Commune de Ceillac	Présent
21	Ocana Joëlle	Com Com Queyras	Excusée pouvoir au Maire d'Arvioux
22	Picnard Vania	FFS Comité départemental	Présente
23	Poncet Jean Louis	Conseiller Général du canton du Queyras	Présent
24	Rostaing Gilles	Directeur Station Gap Bayard	Présent
25	Roux Henri	Représente la Commune de Villard Saint Pancrace	Présent

Et Me Gajol Mylène Comité Régional Alpes Provence, Me Valla Christine Commune de la Salle les Alpes, Mr Conreaux Maire de Vallouise, le M. Blanc Maire d'Arvioux, Mr Chosson Sébastien – Site du Queyras